

Saint-Honoré BK&A
140, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC Audit & Conseil
4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
Membre de la Compagnie de Paris

SYNERGIE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

SYNERGIE
SE au capital de 121 810 000 €
Siège social : 11 Avenue du Colonel Bonnet
75016 PARIS

329 925 010 RCS PARIS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

À l'assemblée générale de la société SYNERGIE SE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance :

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
SYNERGIE SUISSE	Convention d'abandon de créance en compte courant (16/09/2020)	800.000 CHF	D. Augereau
DCS EASYWARE	Garantie dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol (07/07/2020)	1.650.000 €	D. Augereau

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées antérieurement

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	5.887.864 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'immeubles	5.793.044 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	2.125.279 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	361.992 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	70.872 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	98.809 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	51.305 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier	1.069.470 €	D. Augereau
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier	385.975 €	D. Augereau
DCS EASYWARE	Garantie dans le cadre d'un prêt CRCA pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol	4.184.419 €	D. Augereau
DCS EASYWARE	Cautionnement dans le cadre d'un prêt BPRP pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol	2.378.279 €	D. Augereau
SYNERGIE TEMPORARY HELP (Slovaquie)	Apport en compte courant assimilable à des fonds propres	60.000 €	D. Augereau
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	Cautionnement de prêt immobilier	643.288 €	D. Augereau Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	2.264.309 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	1.698.107 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	5.450.528 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	664.868 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	171.906 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE TT EMPRESA DE TRABAJO TEMPORAL (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	718.370 €	D. Augereau Y. Drouet
SYNERGIE TT EMPRESA DE TRABAJO TEMPORAL (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	174.536 €	D. Augereau Y. Drouet
SYNERGIE ETT (Portugal)	Convention d'avance en compte courant en partie bloqué et non rémunéré	Intérêt au taux EURIBOR 1 mois + 1% à partir de 250.000 € avec un minimum de 1%	D. Augereau Y. Drouet
SYNERGIE ETT EMPRESA DE TRABALHO (Portugal)	Garantie à première demande en faveur de la banque BNP PARIBAS FORTIS en garantie du remboursement du crédit accordé	400.000 €	D. Augereau Y. Drouet
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY (Australie)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition de parts sociales d'une société de droit australien	4.200.000 AUD	D. Augereau Y. Drouet
ACORN RECRUITMENT (Royaume-Uni)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	1.609.524 GBP	D. Augereau Y. Drouet

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

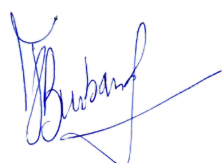
Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé :

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
DIALOGUE & COMPETENCES	Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	1.724.000 €	S. Sanchez
INTERSEARCH France	Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	715.170 €	D. Augereau

Fait à Paris, le 30 avril 2021

Les commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

SAINT-HONORE BK&A

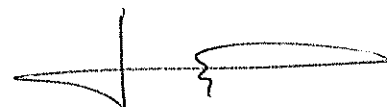


Frédéric BURBAND

APLITEC AUDIT & CONSEIL



Marie-Françoise BARITAUX-IDIR



Laurent GUEZ